

Projet No. S -

Estimation ORNI (approximative)

Exploitant Romande Energie SA - Rue de Lausanne 53 - 1110 Morges

Fiche remplie par Noville/R5

Pour station transformatrice Rte BEY 6 / Rennaz

- ORNI non applicable, valeurs admissibles au travail de la SUVA (1903 ; pour installations 50 Hz, 500 μ T) respectées

1. Champs les plus forts aux lieux accessibles pour les personnes (Valeur limite d'immission ; VLI (IGW), pour installations 50 Hz, 100 μ T)

- A l'extérieur de la station transformatrice < 100 μ T (voir tableau), ORNI respectée (est considérée comme à l'intérieur une distance jusqu'à 20 cm max. de la surface de délimitation extérieure (mur, plafond, sol)).
- Aux limites ou limites dépassées (calcul détaillé nécessaire).

2. Lieux à utilisation sensible (Valeur limite de l'installation ; VLP (AGW), 1 μ T)

Le prochain lieu à utilisation sensible se situe à une distance de plus de **26 m**.

Description de ce lieu : **Centre commercial**

La prochaine zone constructible se situe à une distance de plus de **1.50 m**.

- La distance est supérieure à celle indiquée dans le tableau ci-dessous, ORNI respectée.
- La distance est inférieure à celle indiquée dans le tableau ci-dessous (faire calcul détaillé).

Nombre Transfo huile	Valeur limite	kVA					
		250	400	630	1000	1250	1600
1	VLI de côté	0.3	0.4	0.5	0.7	0.8	0.9
1	VLP de côté	3.2	4.2	5.5	7.0	8.0	9.0
2 ou plus	VLP de côté	4.0	5.0	7.0	9.0	10.0	11.0
1	VLI au-dessus	0.5	0.6	0.8	1.0	1.1	1.2
1	VLP au-dessus	4.5	5.5	7.5	9.5	11	12.5
2 ou plus	VLP au-dessus	5.5	7.5	9.5	11.0	12.5	14.0

Distance en m du transformateur, de la répartition BT et des lignes (transfo – répartition BT).
Ajouter 20 % à la distance pour les transformateurs secs.

Nous confirmons l'exactitude des informations ci-dessus :

Lieu
Noville

Date
13.12.2024

Entreprise/Signature
Romande Energie SA

